

L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

Février 2020 - N°50

Le Sabot de Vénus

Franche-Comté

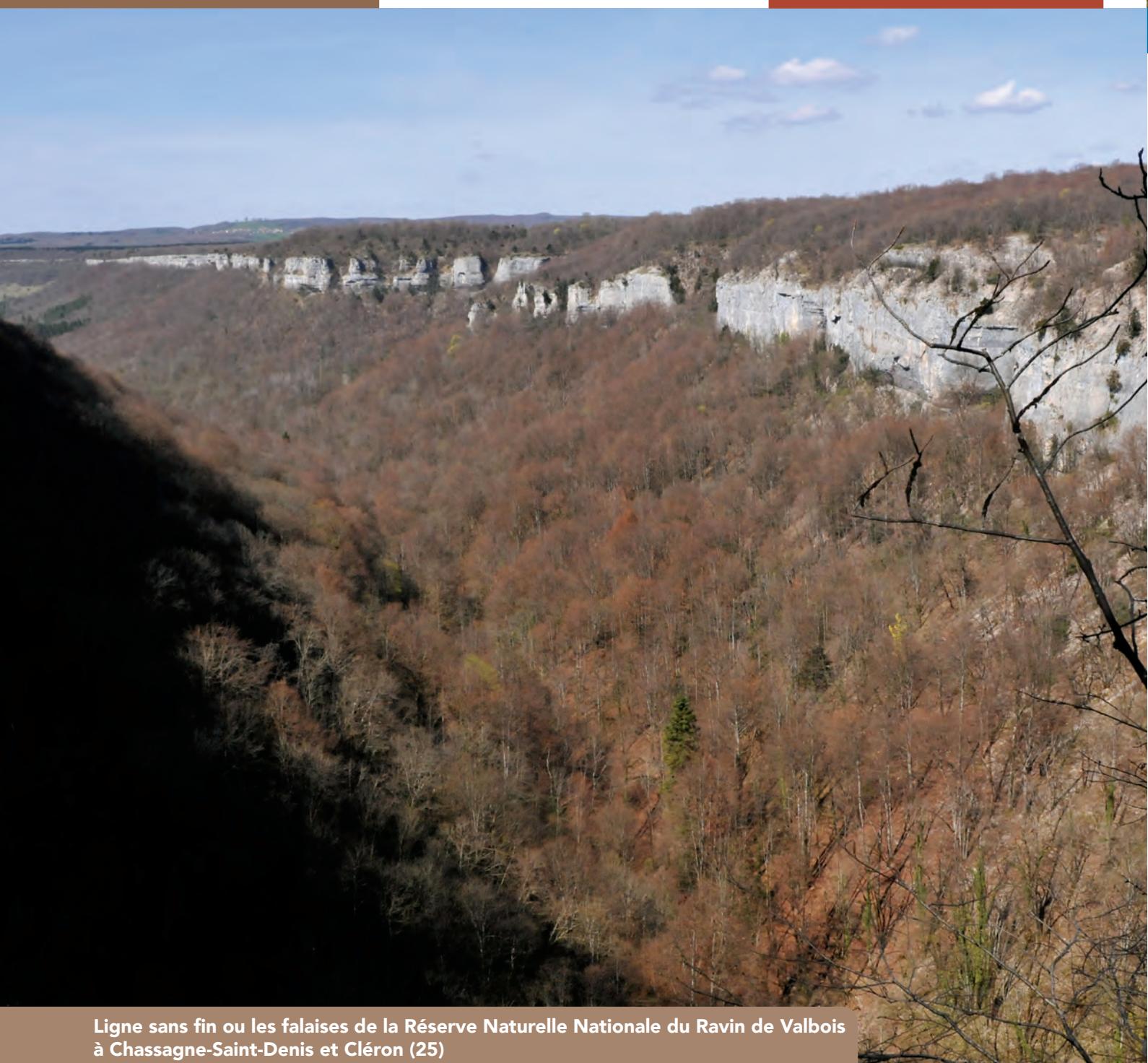
Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce “Coin des photographes“ une sélection des plus belles photos qu’ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Le coin des photographes

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires.

Envoyez-les à
olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.



Ligne sans fin ou les falaises de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois
à Chassagne-Saint-Denis et Cléron (25)



“ Plus de 20 ans désormais que je sillonne forêts, prairies et pelouses des vallées de la Loue et du Lison. Mais, là, toujours présentes ou jamais bien loin, les falaises m’appellent. Trait d’union entre terre et ciel, cet élément marquant du paysage caractérise à lui seul une nature encore sauvage. Pour protéger ce milieu naturel face aux perturbations engendrées par les activités humaines, il est parfois nécessaire de réglementer et de gérer la fréquentation... En tant que salarié du Conservatoire, je m’efforce de participer à la préservation de cet habitat, dernier refuge de vie sauvage? ”

Frédéric RAVENOT - Conservateur-adjoint de la Réserve Nationale Naturelle du Ravin de Valbois
Conservatoire d’espaces naturels de Franche-Comté

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- Le parcours initiatique d'un site aménagé pour l'accueil du public
- Pelouses marneuses : des travaux clôturés avec brio !
- Petite tortue mais grande préoccupation !

9. Les temps forts

10. Au cœur des sites conservatoires

- Les coteaux de la Bièvre, au cœur d'une vallée vivante
- Les pieds dans l'eau dans le Val de Saône

14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- SAFER et Conservatoires, un partenariat favorable à la préservation de la nature

20. La nature à la loupe

- Punaises !
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- Le sentier du Mont Avril (71)
- Le sentier de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois (25)

Le mot des présidents

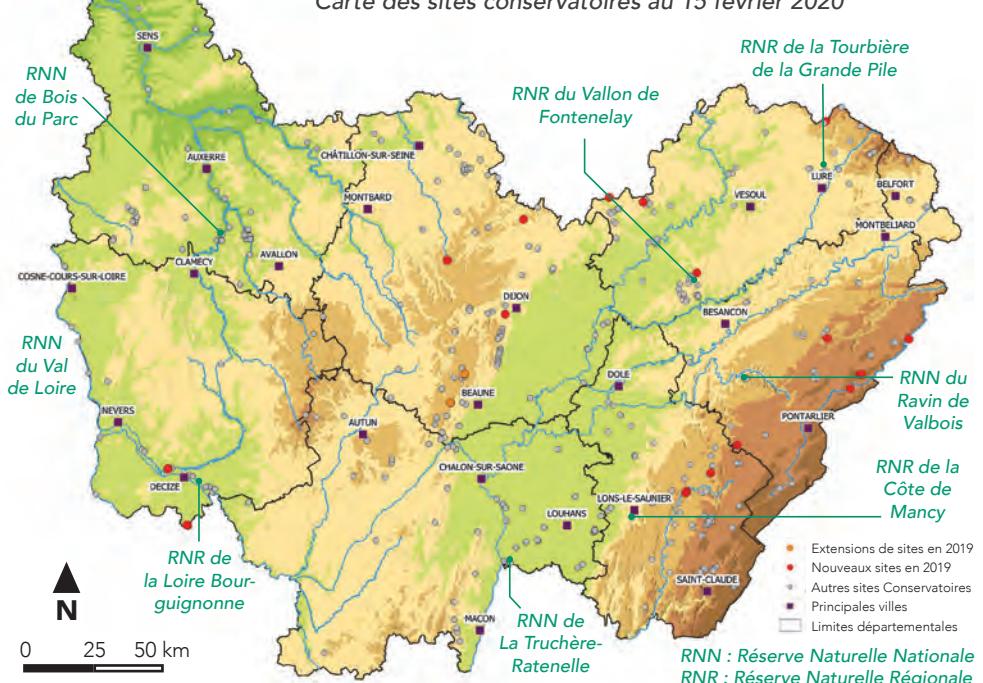
Ne percevons-nous pas un premier frémissement ? Le constat de l'érosion de la biodiversité et l'urgence de l'enrayer semblent mobiliser davantage chaque jour. La question environnementale est aujourd'hui au premier rang des préoccupations des citoyens européens et français. Cette préoccupation trouve des relais au niveau politique, les engagements se développant à toutes les échelles : green deal européen, plan national biodiversité, stratégie régionale pour la biodiversité, volontés politiques localement affichées, etc.

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent pleinement participer à amplifier ce mouvement et à le transformer concrètement en actions au cœur des territoires. Cette volonté a été exprimée au travers de notre Plan d'actions quinquennal 2020-2024, commun à nos deux Conservatoires, que nous venons de présenter auprès de nos autorités d'agrément, à savoir l'État et la Région. Fruit d'une mobilisation de l'ensemble des forces vives qui composent nos associations (équipes élues, salariées, conseils scientifiques et partenaires), ce document-cadre porte une ambition réaffirmée en faveur de la biodiversité de notre région : ambition foncière, changement climatique, libre évolution et naturalité, ancrage territorial... sont quelques exemples de thématiques qui y sont inscrites. Et une conviction y est partagée : celle de la pertinence du modèle associatif, support et outil de l'implication citoyenne, levier majeur pour traduire cette préoccupation sociétale et politique dans un changement des pratiques aujourd'hui indispensable.

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Carte des sites conservatoires au 15 février 2020



Sources : BD Alti IGN 2011, BD Carto IGN 2011, BD Carthage IGN 2011, CENB 2020, CENFC 2020 • Auteur : CENB 2020



Chaque numéro du Sabot de Vénus se décline en une version bourguignonne et une franc-comtoise, dont les contenus sont en majorité communs. Les pages spécifiques à chaque Conservatoire sont identifiables grâce à ce symbole.



Les Conservatoires en action

Le parcours initiatique d'un site aménagé pour l'accueil du public

En plus de protéger, connaître et gérer les sites naturels, les Conservatoires cherchent à valoriser le patrimoine qu'ils représentent. Mais tous les sites conservatoires n'ont pas la même capacité à accueillir du public ! Certains seront aménagés pour leur découverte, d'autres visités de temps en temps seulement, d'autres encore resteront secrets. Mais rien n'est dû au hasard ! Les salariés des Conservatoires se creusent les méninges pour sélectionner les heureux élus puis en tirer le meilleur.

Démonstration de la démarche à travers le "témoignage" d'un site candidat...

Première étape : suis-je pertinent à valoriser et aménageable ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de s'intéresser à plusieurs de mes caractéristiques :

- **Mon attractivité** : mon potentiel pédagogique (diversité des patrimoines à valoriser, spécificité ou petit truc en plus rien qu'à moi, etc.) est-il suffisamment important ?
- **Ma fragilité et ma praticabilité** : est-il facile de me parcourir grâce à des sentiers existants ou à créer, sans que cela ne perturbe mon fonctionnement et les espèces qui vivent chez moi ? Par exemple, les sphagnes, mousses des tourbières, ne supportent pas de se faire marcher dessus alors que l'ombre

d'un platelage ne les gêne pas ! Si des aménagements sont nécessaires pour limiter les impacts d'une fréquentation, il faudra alors s'assurer que leurs coûts sont acceptables.

• **Mon accessibilité en véhicule et ma capacité de stationnement**: suis-je suffisamment proche d'une route ou d'un chemin carrossable pour que les visiteurs s'approchent de moi et puissent garer leur véhicule sans que cela nuise au paysage et à mes milieux naturels ?

L'opportunité d'être visité, et donc potentiellement le besoin d'être aménagé, s'évaluent également selon **le contexte territorial** : importance du tourisme local, motivation des acteurs, présence d'autres sites aménagés à proximité. Ainsi, même si techniquement je semble être le candidat idéal pour un aménagement, je regarderai peut-être passer les visiteurs au loin...

1 Des éboulis quasiment impraticables et très sensibles à la fréquentation sont peu propices à un aménagement *in situ* contrairement à une pelouse calcaire déjà traversée par un sentier.
S. Gomez - CENB / C. Lapprand - CENB

Deuxième étape : révéler le meilleur de moi !

J'ai passé la première étape haut la main, rien n'empêche mon aménagement pour recevoir du public. Mais, comme tout acte pédagogique, le fait de m'ouvrir aux visiteurs implique de :

- **cibler un public** à qui s'adresser,
- **choisir des thématiques** à aborder,
- **définir des messages** à faire passer,
- **imaginer les supports** les mieux adaptés.

Les salariés des Conservatoires, **en partenariat avec les acteurs locaux**, vont alors choisir quel angle d'approche me conviendra le mieux. Par exemple, pour un public familial qui n'est pas forcément habitué à la nature, me découvrir (et m'aimer !) pourrait passer par les sens, l'imaginaire, ou encore les jeux.



2

Troisième étape : faire de moi le plus beau...



3

Ça y est, ils ont bien réfléchi et savent ce qu'ils veulent faire de moi, alors place à l'action !

Les **médias pédagogiques** sont à concevoir. C'est là que commencent la rédaction des textes, la réalisation des illustrations, le choix des images et la mise en page des maquettes. Après de longues heures de relecture, elles seront soumises à la validation des différents partenaires.

Puis place au terrain ! Débroussaillage, création des cheminements, installation du fléchage et des supports pédagogiques. J'ai l'impression de changer de « visage » !



4

2 Réunion de concertation sur le terrain
E. Bund - CENFC

3 Construction d'un pilotis
G. Aubert - CENB

4 Mobilier invitant à la contemplation
C. Laprand - CENFC

5 Visiteurs devant un panneau
d'interprétation du paysage
O. Girard - CENB

5

Le saviez-vous ?

Nous passons en moyenne **1 minute** devant un panneau, ce qui correspond à la lecture de **10 phrases** seulement!



Recevoir du public, s'intéresser à moi, me sentir apprécié, c'est plutôt plaisant ! Toutefois, ce n'est pas donné à chacun et la réalisation concrète d'un aménagement de découverte nécessite réflexion et non improvisation !

N'oublions pas non plus que d'autres actions peuvent également contribuer à valoriser un site. Maintenir le contact entre l'Homme et la nature grâce à des visites guidées, des animations avec des classes et d'autres événements, est aussi très important !

Cécile FOREST

Chargée de missions Sensibilisation
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Clémence LAPRAND

Éco-interprète - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Les Conservatoires en action

Pelouses marneuses : des travaux clôturés avec brio !

Un paysage ondoyant, c'est ainsi que l'on pourrait décrire les pelouses marneuses pour que vous les reconnaissiez facilement dans le paysage. Les caractéristiques propres de la marnie, prompte à se gorger d'eau par temps de pluie mais se crevassant pendant les sécheresses estivales, favorisent en effet les instabilités de pente.

Le défi de la vie sur marnie

Ces milieux si particuliers s'installent souvent sur les **marnes oxfordiennes***, celles-ci étant là et mises au jour par l'érosion. On les retrouve ainsi dans les vallées de la Loue et du Lison, au sein de la vallée de l'Angillon, dans la Combe d'Ain et d'autres vallées encaissées du sud du Jura, avec également des secteurs plus ponctuels sur le Belfortain, le Pays dolois, le Dessoubre et le secteur de Champlitte. Elles font actuellement l'objet d'un **inventaire mené par le Conservatoire botanique (CBNFC-ORI)**.

Les pelouses marneuses de Franche-Comté hébergent un cortège diversifié d'espèces, avec à la fois des espèces de pelouses sèches sur les pentes mais aussi des plantes de milieux humides, installées sur les zones de dépression et d'écoulements.

Rien de surprenant alors à ce que l'on y rencontre des espèces peu communes en Franche-Comté : le **Lotier maritime**, le **Plantain serpentin**, la **Blackstoneia perfoliée**, la **Gentiane ciliée** ou encore l'**Orchis musc**.

La physionomie actuelle de ces milieux découle de l'histoire de la Franche-Comté : par le passé, on y voyait un pâturage des génisses et/ou l'extraction de marnes, notamment pour la fabrication de tuiles. Désormais, et suite à la déprise agricole sur certains secteurs, **les pelouses marneuses ont tendance à se dissimuler sous les buissons ou les pins**. Elles peuvent aussi subir un **surpiétinement par le bétail**.

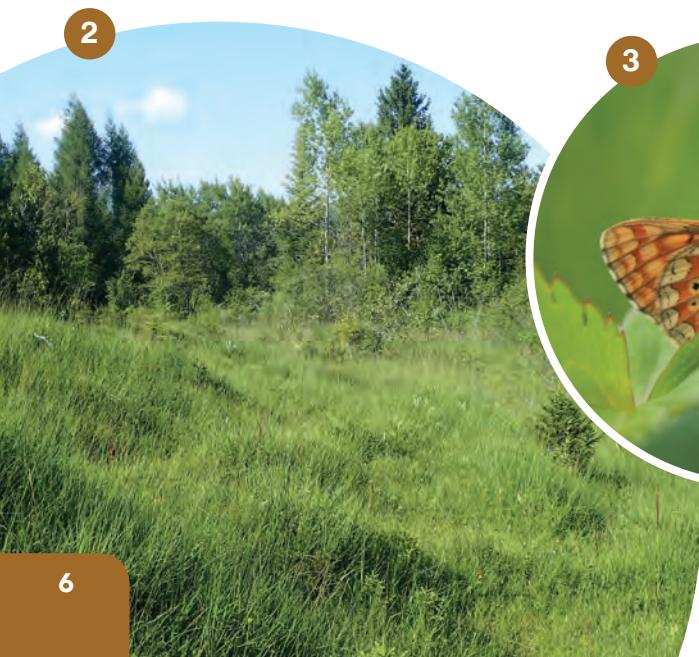
* Les marnes sont constituées d'un mélange d'argile et de calcaire. Les marnes oxfordiennes se sont formées de -163,5 à -157,3 millions d'années.

1 L'Orchis musc est une toute petite orchidée protégée faisant l'objet d'un plan de conservation en Franche-Comté car menacée de disparition. Très appétente pour le bétail, elle sera bien préservée de ses dents pendant sa période de floraison.

G. Doucet - CENFC

2 Pelouse marneuse de la pâture de Montsevely
T. Morvan - CENFC

3 Damier de la Succise
M. Crouvezier - CENFC



Des travaux de restauration en partenariat avec de nombreux acteurs

Le Conservatoire de Franche-Comté œuvre sur plusieurs sites de pelouses marneuses afin de **remettre en place une gestion extensive**. Suite à des phases de concertation avec les **communes**, l'**ONF** ainsi que les **exploitants agricoles et propriétaires de chevaux locaux**, deux projets de pâturage ont émergé presque simultanément sur la pâture de Montsevely à Andelot-en-Montagne (39), et sur les Prés Nicard, à Dambelin et Hyémondans (25).

C'est à l'automne 2019 que **les travaux préparatoires** à la mise en place d'un pâturage extensif **ont pu commencer sur ces deux sites**.

• **Sur la pâture de Montsevely**, il a fallu se questionner quant au mode d'intervention le plus adapté à ces milieux fragiles :

- **sur les zones trop sensibles**, des **interventions manuelles** ont été privilégiées : débroussaillage manuel et dégagement pour la pose de clôture par l'entreprise Biodivers'Idées, abattage et débardage à cheval par la Ferme Cannelle, pose de clôture électrique adaptée aux chevaux par l'**ONF** ;

- **sur les zones où les engins pouvaient circuler sans risque**, des **interventions mécaniques** ont pu être réalisées : débroussaillage avec des engins adaptés, aménagements pour sécuriser le site, mise en place du système d'abreuvement (pompe solaire) et création d'une mare (interventions réalisées par l'entreprise JTA).

Un projet qui a vu le jour grâce à de nombreux partenaires financiers

Afin de financer ces travaux (coût total des prestations de 47 000 €), le Conservatoire a répondu à un **appel à initiative en faveur de la biodiversité** lancé en 2018 par l'**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**. Ce financement a été complété par des subventions de la part de la **Fondation du Patrimoine**, de la **Région Bourgogne - Franche - Comté**, des **Départements du Doubs et du Jura** et de la **commune d'Andelot-en-Montagne**.

L'énergie animale : que du positif !

Pour respecter la sensibilité des pelouses marneuses, il a été décidé de faire appel à l'énergie animale sur la pâture de Montsevely. D'une part, le **débardage à cheval** d'une cinquantaine d'arbres a été réalisé par la Ferme Cannelle. D'autre part, une partie du site n'étant pas accessible aux engins mécaniques, l'**ONF** a proposé de faire appel à un **âne de bât** pour la distribution des 200 piquets de clôture. Cette intervention, réalisée par RandoAneJura en une journée, a permis un gain de temps considérable par rapport à une distribution manuelle.

• **L'Espace naturel sensible des Prés Nicard** a quant à lui vu la **mise en place de clôtures** équipées de 4 fils puisque ces parcs accueilleront dès l'année prochaine des chèvres, parfois difficiles à contenir. Ces animaux appartiennent à Anaïs GARNIER, une exploitante locale en cours d'installation en production fromagère. Celle-ci étant à la recherche de terrains pour faire pâturer ses chèvres, le Conservatoire a trouvé la solution idéale pour entretenir ces milieux tout en s'inscrivant dans le schéma économique local. Et le volet social n'a pas été en reste dans le cadre de ces travaux puisque c'est l'**association d'insertion Ensemlbler DéFI** qui les a réalisés, favorisant ainsi un retour dans un cadre professionnel pour plusieurs personnes.

Afin de s'assurer de la bonne gestion de ces pâtures, le **Conservatoire accompagne les communes dans la signature d'un partenariat fort avec les exploitants et les propriétaires de chevaux** (contrats de type baux ruraux à clauses environnementales) qui fixe ainsi les modalités d'exploitation. Restrictions dans les périodes de pâturage et nombre maximal d'animaux y sont par exemple inscrits.



4 Les habitants d'Andelot-en-Montagne et des scolaires ont été conviés aux démonstrations de débardage à cheval.
T. Morvan - CENFC

5 Les clôtures de type high-tensile sont composées de fils très conducteurs mis en tension par des tendeurs et ressorts.
M. Crouvezier - CENFC

6 Arrachage mécanique de buissons
T. Morvan - CENFC

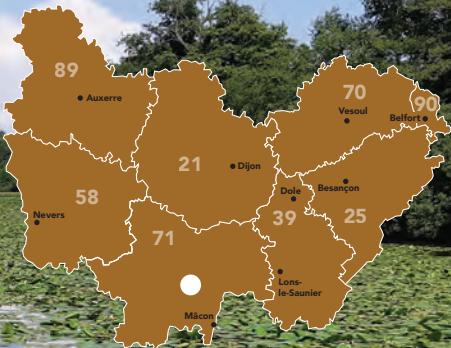


Les travaux ont permis la réouverture de plus d'un hectare de pelouses marneuses sur la pâture de Montsevely en reconnectant les zones entre elles, ainsi que la création de parcs de pâturage sur ces sites emblématiques. Vous verrez donc très prochainement des chèvres sur les Prés Nicards et des chevaux sur la pâture de Montsevely.

Tatiana MORVAN & Magali CROUVEZIER
Chargées de missions
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Les Conservatoires en action



Petite tortue mais grande préoccupation !

Au cœur du Charolais (71), lovés entre des prairies de pâture et des haies dessinant le paysage, se trouvent quatre étangs. Dans ces plans d'eau, nage paisiblement la Cistude d'Europe, qui y a trouvé un lieu de vie tout à fait acceptable. C'est la présence de cette petite tortue protégée qui a justifié de classer ce secteur en site Natura 2000, afin de la préserver.

Tous ensemble pour sauver la cistude

Depuis 2013, le **Conservatoire de Bourgogne** anime, pour le compte de la **commune de Martigny-le-Comte, le site Natura 2000 des étangs à Cistude d'Europe du Charolais**. Ainsi, il met en œuvre des actions en faveur de ce reptile, avec l'appui, l'enthousiasme et l'expertise de ses partenaires :

- **La Société d'Histoire Naturelle d'Autun**, qui a permis de mieux comprendre l'espèce grâce à des études poussées ;
- **La Chambre d'agriculture**, qui a accompagné 12 agriculteurs (soit 43 % des agriculteurs du site) engagés volontairement dans la préservation des milieux de ponte de la tortue (la cistude vit dans l'eau mais pond à terre sur les prairies !) ;
- Les trois communes du site, que sont **Martigny-le-Comte, Pouilloux** et **Le Rousset-Marizy**, qui ont mis en place des actions de sensibilisation vers leurs habitants, afin de mieux faire comprendre les tenants et aboutissants de Natura 2000 sur ce territoire ;
- Et **bien d'autres acteurs socio-professionnels ou propriétaires privés** se sentant concernés et s'investissant dans la préservation de ce site Natura 2000.



Un exemple d'action : jardiner dans l'eau...

Les végétations flottantes comme les nénuphars sont utilisées par les cistudes. Or, elles avaient disparu de l'étang du Rousset. Aussi, la commune du Rousset-Marizy a porté en 2018 un contrat Natura 2000 visant à **revégétaliser l'étang avec des nénuphars**. Lors d'un **chantier participatif bénévole**, des enclos ont été implantés dans l'étang, puis des sacs remplis de rhizomes de nénuphars y ont été déposés.

La nature a ensuite fait le reste : les racines se sont ancrées dans le sol et de magnifiques nénuphars blancs ont fleuri dès l'été 2019... pour le plus grand plaisir des cistudes !



1 Les nénuphars et autres herbiers aquatiques abritent une microfaune essentielle pour l'alimentation de la cistude d'Europe : vers, mollusques, insectes, poissons morts, crustacés, etc.
O. Girard - CENB

2 Chantier participatif de mise en place d'un enclos pour la réimplantation de nénuphars
V. Voisin

3 La Cistude d'Europe aime prendre des bains de soleil.
S. Gomez - CENB

De belles actions ont déjà été menées sur ce site Natura 2000, bien que petit en surface. D'autres encore sont à venir, tant la motivation du Conservatoire et de ses partenaires pour "chouchouter" les cistudes est grande !

Cécile DIAZ

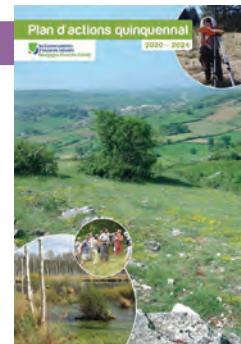
Coordinatrice du Pôle Milieux humides
Bourgogne-Franche-Comté
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Les temps forts

La voie des Conservatoires tracée pour les 5 ans à venir !

En 2019, les équipes élues et salariées se sont fortement investies dans la réflexion et la rédaction du **Plan d'actions quinquennal commun aux deux Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté**. Les conseils scientifiques et les partenaires ont également été impliqués dans l'élaboration de ce document important. **Celui-ci définit les axes de travail et les objectifs que se sont fixées les deux associations pour les cinq ans à venir.** Ainsi, outre la volonté d'amplifier les actions de gestion et de restauration des espaces naturels et d'accentuer l'ancrage territorial, l'ambition foncière a été réaffirmée. Les questions du changement climatique ont été intégrées dans les orientations et les processus et l'implication des Conservatoires dans les politiques régionales de biodiversité a été renforcée. Un nouvel axe a été bâti, celui de l'assise citoyenne, véritable enjeu pour les années à venir pour une meilleure prise en compte de la nature et de sa préservation.



Protection des espaces naturels et outils fonciers

Jeudi 5 décembre, la **9^e journée des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté** était organisée par les Conservatoires d'espaces naturels au lycée agricole Olivier de Serres de Quétigny. Près d'une centaine de participants issus d'associations, de collectivités, d'établissements publics et d'autres structures ont échangé autour du thème : « **les outils fonciers au service des espaces naturels** ». En présence d'Hubert Bosse-Platière, professeur de droit rural et de droit à l'environnement à l'Université de Bourgogne, cette journée était l'occasion d'échanger sur les enjeux actuels du foncier rural et les outils à disposition pour engager des actions favorables à la biodiversité.

Les présentations de cette journée sont en ligne à cette adresse :
<http://bit.ly/rencontres-gestionnaires-2019>

Les tourbières en fête à la Maison du Parc du Haut-Jura à Lajoux (39)

Près de 500 personnes ont participé à la seconde édition de «Tourbières en fête» organisée par les bénéficiaires du **Life tourbières du Jura** avec de nombreux partenaires. Une trentaine d'activités étaient proposées pour faire découvrir, comprendre et aimer ce patrimoine naturel fascinant. « Enrichissant », « ludique », « surprenant », les retours ont été très positifs ! Le **Life tourbières entame désormais sa dernière année de mise en œuvre**. Le programme devrait atteindre pleinement ses objectifs de neutraliser 16 km de fossés, de restaurer 12 km de cours d'eau et de remouiller 26 ha d'anciennes fosses d'extraction de tourbe. Les résultats seront d'ailleurs présentés lors du **colloque international de restitution** du programme du 23 au 25 septembre 2020 à Lamoura (39).

1 Les balades découverte sur la tourbière du Manon à Lamoura (39) ont eu beaucoup de succès ! - M. Crouvezier - CENFC

2 L'équipe organisatrice et les intervenants de «Tourbières en fête»
M. Crouvezier - CENFC

2



1





Au cœur des sites conservatoires



Les coteaux de la Bienne, au cœur d'une vallée vivante

Lorsque l'on découvre les coteaux de la Bienne pour la première fois, juchés sur un flanc de falaise, le regard est tout de suite aspiré par ce paysage qui s'étend à perte de vue, cette vertigineuse vallée, à présent couverte d'arbres, puis par la rivière qui s'écoule en contrebas.

Les richesses des coteaux de la Bienne

Outre le paysage saisissant, les coteaux de la Bienne (39) abritent une mosaïque de milieux diversifiés de part et d'autre de la rivière Bienne : pelouses marneuses, bas-marais, forêt de pente, ruisseaux, etc. Le site accueille de nombreuses plantes remarquables comme le rare **Orchis odorant**, la **Grassette commune** ou le **Choin ferrugineux**. Les espèces animales ne sont pas en reste, ces coteaux étant le lieu de vie de la **Bacchante**, papillon protégé, du **Cordulégastre bidenté**, libellule menacée, et du **Sonneur à ventre jaune**, petit crapaud reconnaissable à ses pupilles en forme de cœur. Le site comprend également des **formations géologiques étonnantes** : cascade de tuf*, cône de tuf, éboulis, etc.

* Tuf : roche formée par le dépôt du calcaire dissous dans les eaux

1 Au niveau des cascades, l'action conjuguée des turbulences de l'eau et des plantes entraîne un dépôt de calcaire, qui forme une roche bien caractéristique : le tuf (ou travertin).
L. Bettinelli - CENFC

2 Le Cordulégastre bidenté affectionne les milieux exiguës comme les suintements.
G. Doucet - CENFC

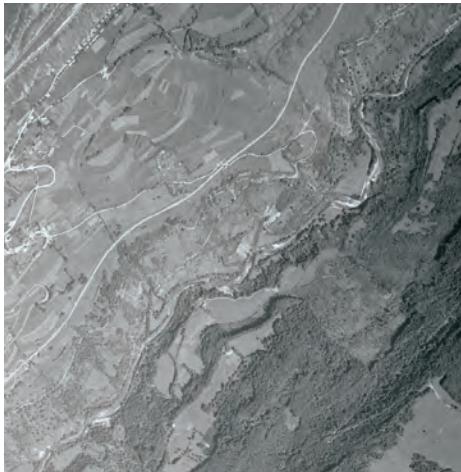
3 La Grassette commune doit son nom à ses feuilles à poils collants, qu'elle utilise pour attirer les moucherons et les piéger. Ouvrez l'œil, cette plante carnivore apprécie les flancs tufeux des cascades.
T. Morvan - CENFC



Un passé très agricole

Anciennement, les coteaux de la Bienne étaient très ouverts car exploités pour l'agriculture jusqu'au début du 20^e siècle. Dans le temps, cette vallée était dynamique : il existait une soixantaine d'habititations (fermes, moulins) avec des prés et des pâturages qui faisaient même office d'étapes pour les vachers suisses. Il reste seulement quelques traces de ces activités : ruines, portions de câble-mat, anciens canaux, etc.

Les terrains ont par la suite été touchés par la déprise agricole du fait de leur accessibilité difficile et de leur faible productivité. Les anciennes activités abandonnées, et afin de conserver un intérêt économique des parcelles, **des campagnes de plantations d'épicéas** ont été menées par le Fonds Forestier National à partir des années 70. **Les coteaux de la Bienne sont donc aujourd'hui très boisés et enrichis.**



4 En 1953, l'exploitation agricole importante maintenait le site ouvert.



5 En 2006, la forêt et les buissons sont très implantés.

6 Les travaux, réalisés par les entreprises 3TE et l'ONF, ont commencé en automne 2019 et privilégient le respect de ce milieu sensible par des moyens adaptés : interventions de débroussaillage et pose de clôture principalement manuelles, distribution du matériel pastoral à l'aide d'un âne de bât, etc.

T. Morvan - CENFC

Vers une réouverture des coteaux et une gestion pastorale extensive

Le Conservatoire est, depuis 1997, propriétaire de 28 hectares. Les coteaux de la Bienne faisant partie du site **Natura 2000 « Vallée de la Bienne, du Tacon et du Flumen »**, le Conservatoire travaille en **partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura**, animateur du site Natura 2000, pour la mise en place d'actions de gestion. Afin de procéder à la réouverture des coteaux au lieu-dit « Sous la Roche » notamment, le Conservatoire et le Parc ont réalisé plusieurs phases de travaux dans le cadre de contrats Natura 2000. L'objectif est ensuite de **mettre en place un pâturage extensif sur ces terrains**.

Suite à un pâturage temporaire par des chevaux à partir de 2012, une nouvelle solution d'entretien durable a été recherchée. Un couple de jeunes agriculteurs locaux, intéressé pour mettre des animaux sur les coteaux malgré leur faciès accidenté, a souhaité relever le défi de ce projet de pâturage. L'accompagnement par le Conservatoire et le Parc a conduit à la signature d'un **bail rural à clauses environnementales** en 2018 pour du pâturage extensif par des moutons et des génisses.



Jennifer BEGON

Agricultrice partenaire

Préserver la beauté des lieux

“ L'intérêt de ce partenariat avec le Conservatoire est pour nous de **faire pâtrer notre cheptel** sur ces terrains difficiles d'accès qui ne nous appartiennent pas, mais aussi de **participer activement à la réouverture de ces espaces auparavant entretenus puis laissés à l'abandon**. **Nous tenons à la beauté du lieu, il fait partie de notre patrimoine**. Le Conservatoire et le Parc nous ont permis de nous impliquer dans ce projet. **Seuls, nous n'aurions pas pu solliciter autant d'acteurs et de moyens**. Pour le pâturage, même s'il doit être adapté aux conditions difficiles (surveillance nécessaire) et aux zones sensibles, il apporte d'autres éléments à nos animaux comme les feuillus, qu'ils n'ont pas forcément sur d'autres pâtures. Le terrain escarpé est selon nous adapté aux plus petits troupeaux. Enfin, ces échanges nous permettent d'en **apprendre des uns et des autres**, ils sont très positifs ! Nous sommes à présent **impatients de voir le résultat des travaux** engagés ! ”



Une fois les équipements pastoraux créés, il ne restera plus qu'à amener les animaux pour travailler à la réouverture de cet endroit hors du temps et à s'imprégner de ce lieu chargé d'histoire lors d'animations à venir !

Tatiana MORVAN
Chargée de missions
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Au cœur des sites conservatoires

Les pieds dans l'eau dans le Val de Saône

Couvrant 67 ha, l'Entité cohérente de gestion* "Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or" regroupe 6 sites gérés par le Conservatoire de Bourgogne, répartis entre les communes de Vielverge au nord et Samerey au sud. Elle offre un aperçu complet du panel des milieux humides rencontrés dans cette région naturelle : prairies de pâture ou de fauche inondables, mégaphorbiaies**, boisements inondables ou mares, soit de quoi attirer l'attention du Conservatoire...

Une biodiversité typique à sauvegarder

Dès les années 90, le Conservatoire s'est intéressé à ce secteur, tentant de préserver ces **milieux naturels remarquables** déjà menacés par l'intensification de l'agriculture ou l'**artificialisation des surfaces**.

En effet, le Val de Saône abrite des espèces patrimoniales dont la rare **Utriculaire vulgaire**, le **Calamagrostide blanchâtre** (une graminée) ou encore le **Tarier des prés**.

Malheureusement, l'espèce phare de ces prairies inondables, le **Râle des genêts**, est aujourd'hui considérée comme disparue du secteur.

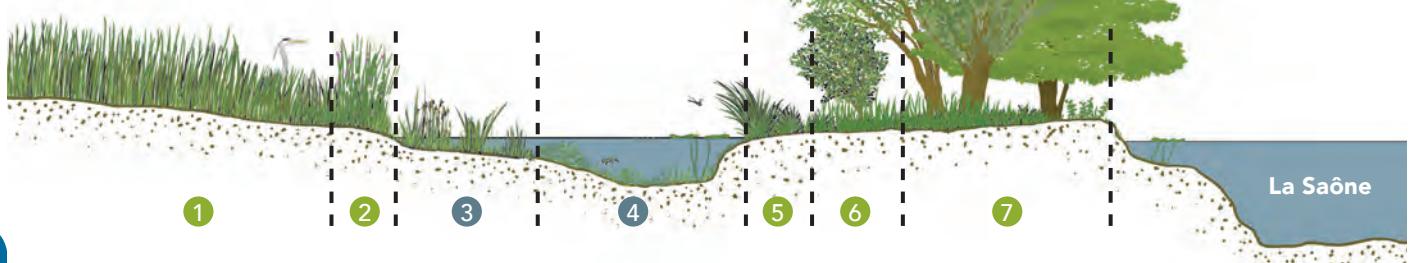
C'est alors qu'en 1994, les **Prés de Champ Levet à Tillenay** sont devenus le premier site conservatoire du territoire. Puis, le Conservatoire a «gagné du terrain» jusqu'en 2018, année durant laquelle la gestion du réseau de mares des Prés de Champ Bourré lui a été confiée par la commune de Vielverge.

* Entité cohérente de gestion : par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité cohérente de gestion (ECG) et font l'objet d'un seul et même document de gestion établi par le Conservatoire.

** Mégaphorbiaies : formations à hautes herbes

Le Val de Saône présente une mosaïque de milieux exceptionnels :

- 1 - Les prairies inondables
- 2 - Les mégaphorbiaies
- 3 - Les milieux amphibiens
- 4 - Les milieux aquatiques
- 5 - Les caricaies
- 6 - Les saulaies arbustives
- 7 - Les forêts inondables



Des efforts de préservation récompensés...

Le Conservatoire de Bourgogne accompagne depuis le début plusieurs éleveurs pour la **mise en place d'une fauche dite tardive**, soit à partir de juillet. Ceci permet en effet de respecter le cycle de développement des végétaux les plus rares mais aussi de certaines espèces animales. Des **travaux réguliers d'entretien de mares par curage ou des séquences de broyage hivernaux sur les mégaphorbiaies** sont également menés. Et ces travaux de génie écologique ont été couronnés de succès ! L'**Élatine faux alsine** est par exemple réapparue et une belle population de **Tarier des prés** s'est maintenue sur les champs captants* de Poncey-lès-Athée.



* Champ captant : zone de captage d'eau potable

1 La modernisation de l'agriculture est la principale cause de la régression du Tarier des prés. Les fauches effectuées avant juillet ne laissent pas le temps aux oisillons d'être assez grands pour quitter le nid, construit au sol.
R. Desbrosses

... mais rien n'est gagné !

Depuis quelques années, tous ces efforts fournis pour préserver ces sites sont susceptibles d'être compromis par... le **changement climatique** ! L'augmentation des températures moyennes et les modifications drastiques du régime des précipitations pourraient à court terme faire perdre à certains secteurs du Val de Saône leur caractère régulièrement inondable. **Les épisodes de sécheresse de plus en plus marqués** provoquent d'ores et déjà des baisses de niveau des eaux superficielles et souterraines. **Les milieux humides tendent à s'assécher**, menaçant ainsi la faune et la flore qu'ils abritent. Déjà soumis à une forte pression agricole depuis une vingtaine d'années, les milieux humides du Val de Saône doivent désormais aussi faire face à la menace climatique.



Un « prédateur en herbe »

Les feuilles immergées de l'**Utriculaire commune** sont des utricules, c'est-à-dire des petits organes en forme d'outre, redoutables pièges à zooplancton. Les petits organismes s'aventurant vers l'utriculaire sont aspirés puis digérés par des enzymes. Le liquide riche en éléments nutritifs obtenu est alors absorbé par la plante.

Pour comprendre le fonctionnement de ce piège, voici une petite vidéo très intéressante :
<http://bit.ly/2NIOskk>
Âmes sensibles, s'abstenir !

3 Après la théorie, place à la pratique !

Les travaux ont eu lieu sous l'œil du chargé de missions qui a défini les interventions à effectuer suite à un diagnostic écologique.

G. Aubert - CENB



Conscient des enjeux paysagers et naturalistes majeurs sur cette région naturelle, le Conservatoire s'efforce de maintenir et sauvegarder un patrimoine naturel en danger de disparition, par le biais d'actions foncières, travaux et suivis scientifiques. L'engagement de communes comme Vielverge auprès du Conservatoire est un facteur essentiel à la réussite.

Antoni ARDOUIN

Chargé de missions territorial
de Côte-d'Or - Conservatoire
d'espaces naturels de Bourgogne



Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?



1 Voyage voyage..

Après quatre mois de pâturage sur les coteaux de **Vuillafans-Echevannes (25)**, le troupeau itinérant de **Koniks Polskis et Galloways** du Conservatoire a rejoint d'autres sites à partir de septembre. Les chevaux et les vaches ont été séparés quelques semaines, les uns sur les pelouses marneuses de la **Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25)**, les autres sur la zone humide de l'Espace naturel sensible : l'étang de Barchet à **Passonfontaine (25)**. Puis les retrouvailles ont eu lieu à la mi-octobre sur un autre Espace naturel sensible, celui des **tourbières du Mémont (25)**. Le Conservatoire assiste en effet le Département du Doubs dans la mise en œuvre des opérations du plan de gestion pour préserver ce site. La présence du troupeau a pu pallier l'absence d'une exploitation agricole locale qui devrait arriver au printemps prochain. C'est ainsi qu'Olaf, Orion, Elvis, Gandalf... ont pu s'amuser dans la neige du Haut-Doubs. Retour à **Passonfontaine** pour y passer un mois où le troupeau a profité des fêtes de Noël pour consommer la strate herbacée et notamment la litière sèche de molinie accumulée depuis 3 ans sans pâturage. Ils ont également beaucoup aimé la bourdaine, difficile à contenir ! Mi-janvier, retour au sec ! Les animaux ont rejoint la **pelouse sèche des Ragots à Besançon (25)**. Le Conservatoire a en effet signé en fin d'année 2019 une convention avec le propriétaire des terrains pour préserver cette pelouse sèche. Début février, notre troupeau a regagné ensuite la **pelouse sèche communale de la Chassignotte à Beure (25)**.

1 Pour garder un œil sur les animaux sur les prairies humides et bas-marais du Mémont, le Conservatoire a bénéficié de la précieuse aide de bénévoles des « Gazouillis du plateau ».

- G. Halliez - CENFC

2 La digue de l'étang des Bois (70) rénovée !

L'étang des Bois, situé à l'extrême nord de la Franche-Comté, à cheval sur les communes de Fontenois-la-Ville et Betoncourt-Saint-Pancras (70) abrite l'unique population de **Caldésie à feuille de parnassie** de la région. Pour maintenir cette population en bon état de conservation, le Conservatoire a réalisé cet automne d'importants travaux de réfection de la digue de l'étang, dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Le ruisseau temporaire de la Noue, qui était dérivé dans un bief sur 350 mètres, est maintenant retourné dans son lit naturel. Les niveaux de l'étang seront ainsi mieux maîtrisés, ce qui bénéficiera aux ceintures de végétation et à leurs nombreuses espèces patrimoniales : Aeschne isocèle, Renoncule grande douve, Triton ponctué, Dolomedes plantarius, etc. L'étang, actuellement en assec, sera remis en eau avant la fin de l'hiver.

2 L'étang des Bois a été acquis par le Conservatoire en 2011 pour protéger, entre autres, l'unique station de Caldésie à feuilles de parnassie de la région. L. Bettinelli - CENFC

En préalable aux travaux, il a fallu vidanger l'étang et par conséquent déménager en douceur les poissons avec l'aide de la Fédération de pêche de Haute-Saône et de bénévoles. Avec l'importante épaisseur de vase accumulée dans l'étang (environ 80 cm) de nombreuses carpes ont dû être pêchées à l'épuisette, voire parfois à la main ! R. Mignot



3

Des adolescents "au top" lors du chantier d'automne sur la Réserve Naturelle du ravin de Valbois (25) !

« Ces trois journées passées au cœur de la Réserve naturelle du ravin de Valbois étaient vraiment top ! Il faudrait que ce séjour soit encore plus long. » C'est en tout cas ce qui ressort du bilan du **chantier d'automne destinés aux adolescents à Cléron en octobre dernier**, et les avis sont unanimes !

Âgés de 10 à 17 ans, les 14 participants ont pu mener à bien des travaux d'entretien d'une pelouse marneuse (défrichage) et améliorer l'accueil du public le long du sentier pédestre du site protégé. Le dernier jour fut consacré à la recherche des pics de la Réserve Naturelle, en particulier le pic noir. Lors d'une escapade forestière, des loges ont été localisées... Non seulement le « docteur des bois » a été entendu mais a aussi été observé ! Au fil des années, le chantier est ainsi devenu incontournable pour bon nombre jeunes des villages alentours à la Réserve naturelle et motivés par la protection de la nature !

3



F. Ravenot - CENFC

4

Prospection champignons dans la forêt de Lamadeleine-Val-des-Anges (90)

Un inventaire des champignons a été mené cet automne sur le site conservatoire de la forêt de Lamadeleine-Val-des-Anges (90) par Daniel Sugny, président de la Fédération Mycologique de l'Est et de la Société Mycologique du Pays de Montbéliard. Cette prospection a permis de **recenser 80 espèces de champignons** dont une nouvelle découverte pour la fonge du Territoire-de-Belfort, *Coprinopsis semitalis* ! La forêt, laissée en libre-évolution, comporte de nombreux arbres remarquables vivants ou morts. Sans surprise, la majorité des champignons récoltés est liée au bois mort d'essences différentes (hêtre, sapin, bouleau) et d'autres sont indicateurs d'un sol acide. À suivre lors d'investigations plus poussées !



4 *Coprinopsis semitalis*, une nouvelle découverte pour le Territoire de Belfort - L. Zíbarová



5

La côte de Mancy (39), aire terrestre éducative !

Le Conservatoire a lancé sur la Réserve Naturelle Régionale de la côte de Mancy (39) le **premier projet d'aire terrestre éducative de la région**. Ce projet national porté par l'Office national pour la biodiversité est actuellement expérimenté par Réerves naturelles de France. Depuis la rentrée, la classe de CM1/CM2 de Macornay a exploré la Réserve Naturelle à la recherche d'une zone à étudier tout au long de l'année. Après un vote parmi 15 secteurs, ils ont choisi une zone dans les pentes à quelques centaines de mètres de l'école où ils pourront jouer aux apprentis gestionnaires !

5



5 Les élèves ont notamment comparé les photographies aériennes anciennes en classe, comme de vrais gestionnaires !
D. Malécot - CENFC

6

Un nouveau site préservé sur les Monts de Gy (70)

Un nouveau site rejoint le très beau réseau de pelouses sèches des Monts de Gy géré par le Conservatoire. Il s'agit du **Sauvillot, à Villers-Chemin-et-Mont-lès-Etrelles (70)**. Ces 12 hectares abritent des espèces caractéristiques des milieux xériques du massif comme l'Engoulevent d'Europe, le Lézard vert (ou à deux raies) ou encore l'Orchis bouffon. Le site était jusqu'à récemment exploité par pâturage ovin, bovin et par fauche avant un arrêt progressif récent.

Une convention de gestion a été signée fin 2019 et le site sera exploité par pâturage après signature d'un bail rural à clauses environnementales. Localisée à moins de 2 kilomètres des pelouses sèches de Bucey-lès-Gy, cette pelouse s'intègre ainsi dans les 300 hectares du réseau de sites gérés par le Conservatoire sur les Monts de Gy.

6 La pelouse du Sauvillot est parsemée d'Orchis bouffon au printemps. - M. Paris - CENFC



La vie de l'association



Un nouveau site naturel préservé grâce aux adhérents et donateurs !

En décembre, le Conservatoire a fait l'acquisition d'une parcelle située au sein d'une zone humide exceptionnelle sur la commune de Boujailles dans le Doubs. Celle-ci abrite plusieurs espèces rares et menacées dans notre région, dont le Mélibée, le Cuivré de la bistorte et la Gesse de Bauhin. Cette acquisition a pu avoir lieu grâce au soutien de nos adhérents et donateurs. En effet, chaque année, le montant des dons et adhésions est consacré à l'achat de terrains par le Conservatoire dans l'objectif de préserver les milieux naturels de manière pérenne. Merci à toutes les personnes ayant permis cette action ! Une sortie sera organisée le 16 mai pour vous faire découvrir ce site naturel exceptionnel !

Brèves de Conservatoire : recevez nos actualités chaque fin de mois !

Le Conservatoire publie désormais une lettre d'information mensuelle. Celle-ci présente succinctement les dernières actualités, publications et l'agenda du Conservatoire. Pour la recevoir, abonnez-vous à l'adresse suivante : <http://cen-franche-comte.org/breves-de-conservatoire-art410>

Rencontre avec...



Catherine CHAUSSE

Administratrice

• Quel est le rôle d'un administrateur au Conservatoire d'espaces naturels ?

Le Conseil d'administration s'assure de la qualité des actions, de leur bonne réalisation. Il vote le budget en étant vigilant à la priorité des actions par rapport aux objectifs. Les administrateurs ont également un regard sur la gestion courante de l'association, des créations de postes, etc. Il y a 4 à 5 Conseils d'administration par an et l'Assemblée générale. Je participe également dans la mesure du possible aux actions de terrain.

• Comment et pourquoi êtes-vous devenue administratrice ?

Je suis au Conseil d'administration du Conservatoire depuis 2016 en tant que représentante de France Nature Environnement (FNE) Bourgogne-Franche-Comté qui est membre du collège des associations. Je suis aussi présidente de Patrimoine et environnement des Monts de Gy. J'ai accepté de représenter FNE au Conservatoire car les enjeux de préservation des milieux naturels sont importants mais aussi pour être un relai local citoyen.

• Quel est votre site naturel préféré en Bourgogne-Franche-Comté ?

Ma préférence va évidemment au massif des Monts de Gy, c'est-à-dire entre la vallée de la Sâone et de l'Ognon. Il y a en effet trop de confusions entre le massif et le territoire de la Communauté de communes. Ce massif des Monts de Gy, qu'on peut qualifier de « no man's land », est assez préservé mais reste trop méconnu.

• Quelle est votre espèce animale ou végétale locale préférée ?

J'affectionne beaucoup la Linaigrette ! Cette espèce qui se trouve plutôt sur les tourbières ou zones humides du massif du Jura est présente sur la Réserve naturelle du vallon du Fontenelay à Bucey-lès-Gy et Montboillon. Je trouve cette plante gracieuse, légère avec beaucoup d'éclat et de brillance. J'aime aussi le Lézard vert qu'on aperçoit facilement sur les pelouses sèches des Monts de Gy.



Linaigrette à feuilles étroites
F. Ravenot - CENFC

À l'occasion de la formation Enrichir sa culture Conservatoire, les «nouveaux» du réseau ont notamment visité la zone (très!) humide de l'étang de Barchet (25).
E. Bunod - CENFC



Et dans le réseau des Conservatoires ?

Une formation pour les nouveaux salariés des Conservatoires

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté a accueilli trois jours fin novembre la **formation «Enrichir sa culture Conservatoire»**. Organisée par la Fédération des Conservatoires et soutenue par l'Office français de la biodiversité, elle est **destinée aux nouveaux arrivés**

dans le réseau afin de leur distiller des **clés de compréhension et d'intégration dans la grande famille des Conservatoires**. Au programme: de nombreuses présentations sur le réseau des Conservatoires, les missions et les métiers, ainsi qu'une journée de terrain pour visiter des sites gérés par le Conservatoire de Franche-Comté dans le Doubs.

Les **18 stagiaires** ont également apprécié les soirées-terroirs (fondue, cancoillotte, etc.) organisées à la maison de l'environnement à Besançon puis le lendemain dans les locaux de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois à Cléron !

En 2019, les Conservatoires ont vu la vie en Life

En France, seuls **trois projets européens Life sur la biodiversité ont été sélectionnés en 2019 par la Commission européenne**. Et les Conservatoires d'espaces naturels sont soit les porteurs soit les partenaires principaux de ces projets. Cela illustre les compétences du réseau dans le montage de projets transversaux, complexes et ambitieux en faveur de la biodiversité !

- Le **Life Anthropofens**, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, vise à **restaurer les milieux de marais tourbeux alcalins** du Nord de la France et de la Belgique.

D'un budget de 18,5 millions d'euros, il réunit 10 structures bénéficiaires qui interviendront sur 480 ha de tourbières.

- Le **Life Nature** porté par le Conservatoire de Rhône-Alpes vise à mieux **concilier la vulnérabilité écologique du camp militaire de la Valbonne avec sa vocation opérationnelle**.

• Le troisième projet sélectionné est un Life Gouvernance, le **Life NaturArmy**, qui regroupe autour du Ministère des Armées, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et les Conservatoires Nouvelle-Aquitaine, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, et en tant que prestataires, les Conservatoires PACA et Loir et Cher.

Ce projet de 2,7 millions d'euros a pour objectif d'**améliorer la gestion des terrains militaires situés sur des sites Natura 2000**, véritables réservoirs de biodiversité car épargnés par certaines actions de l'Homme.

1



2



“Des propriétaires forestiers soucieux des zones humides” en vidéo

Le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes vient de sortir **un film destiné à convaincre les propriétaires forestiers d'éviter de boiser, de restaurer d'anciennes plantations et surtout de mieux considérer les tourbières et autres zones humides forestières**. Dans ce film, trois propriétaires d'origine et de convictions différentes témoignent. Des agents du Centre régional de la propriété forestière analysent et expliquent quels sont les enjeux réels de ces espaces improductifs sur le plan sylvicole et précieux pour préserver notre ressource en eau et la biodiversité.

La vidéo est en ligne sur :
<http://bit.ly/forestiers-ZH>

1 Des ânes pâturent le camp militaire de Valbonne.
CEN Rhône-Alpes

2 Le Marais de Sacy en Picardie sera réhabilité dans le cadre du nouveau programme Life Anthropofens.
F. Muller



Des partenariats pour mieux préserver la nature

SAFER et Conservatoires, un partenariat favorable à la préservation de la nature

La Société d'aménagement foncier et d'espace rural (SAFER) est un acteur du foncier incontournable pour les Conservatoires dans leur mission de préservation des milieux naturels. Cet opérateur est le garant des mouvements fonciers agricoles, tant dans leurs orientations que sur le montant des transactions, et intervient également en tant qu'accompagnateurs de porteurs de projet.

Une collaboration qui se développe au fil des ans

Les premiers contacts entre la SAFER et le Conservatoire de Bourgogne remontent à **1994** avec l'acquisition des sites d'Ouroux-sur-Saône (71). Cette démarche est plus récente en Franche-Comté, avec une première vente de la SAFER en **2003**, sur le site du Colombey à Fleurey-lès-Faverney et Amoncourt (70). **Aujourd'hui, ce sont 40 sites et près de 855 hectares qui ont été acquis par les Conservatoires par le biais de la SAFER dans le cadre de rétrocessions.**

Lors des premiers échanges, la **complexité de travail était réelle**, car opposant deux mondes aux approches bien différentes, l'agriculture et l'écologie. Il aura ainsi fallu apprendre à se connaître, comprendre les modes de fonctionnement de chacun et surtout identifier et saisir la compatibilité de nos actions communes.

Depuis 2010, le rapprochement des deux instances est monté en puissance :

les Conservatoires sont **membres des Comités techniques départementaux de la SAFER** afin d'apporter leur expertise. La SAFER Bourgogne-Franche-Comté est **membre du Conseil d'administration** du Conservatoire de Bourgogne et les Conservatoires siègent à celui de la SAFER.

1

1 La pelouse sèche
des Charmes Rondes
à Champlitte (70),
un exemple de vente SAFER
B. Cotte - CENFC

Un droit de préemption pour préserver une pelouse sèche à Champlitte (70)

Lors d'un mouvement foncier, la SAFER a fait valoir son droit de préemption sur une vente trop onéreuse afin de lutter contre la spéculation foncière. La contre-offre de rachat proposée par la SAFER a été acceptée par le vendeur et la **SAFER a identifié la présence d'enjeux environnementaux sur le foncier acquis. Elle s'est ainsi tournée vers le Conservatoire de Franche-Comté et un travail collégial a été réalisé afin de trouver les meilleures conditions de préservation.**

C'est ainsi que la pelouse sèche des Charmes Rondes à Champlitte a été co-acquise par le Conservatoire et la commune, avec promesse de bail à une agricultrice locale.



Julien BURTIN

Chef de Service Collectivités Environnement
SAFER Bourgogne-Franche-Comté

Le foncier est un enjeu majeur sur les territoires

“ Les nombreuses actualités médiatiques sur le sujet en témoignent, le foncier doit être géré de manière équilibrée afin de préserver nos capacités de production, notre patrimoine et nos paysages. Véritable opérateur foncier au cœur de l'aménagement rural et péri-urbain, la SAFER a vu ses missions renforcées par la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, c'est-à-dire :

- contribuer au maintien et au développement d'une agriculture et d'une sylviculture dynamiques et durables ;
- accompagner l'Etat et les collectivités territoriales pour une gestion durable de l'espace rural ;
- agir en faveur de l'environnement pour la protection de la nature, de la ressource en eau, des paysages, de la biodiversité, des zones humides, et contre les risques naturels.

En Bourgogne-Franche-Comté, la SAFER s'évertue à remplir toutes ces missions. ”

Un partenariat au plus près du contexte territorial, foncier et des enjeux patrimoniaux

Dans le cadre de leurs actions conjointes, les Conservatoires et la SAFER unissent leurs efforts pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité. En effet, lors d'une vente, si les Conservatoires identifient des enjeux environnementaux importants ou la menace de destruction de milieux et qu'ils ne se portent pas acquéreurs dans ce cadre, d'autres modalités de préservation des enjeux environnementaux peuvent se mettre en place. La SAFER peut amender des clauses particulières à l'acte de vente : c'est la « cession avec des clauses environnementales » ou « cahier des charges SAFER ». L'acquéreur devra alors appliquer cette gestion environnementale au risque de voir l'acte de vente rompu.

Ce cahier des charges SAFER est une sécurité pour le maintien de milieux naturels en bon état de conservation. Toutefois, la question du suivi du respect des préconisations des cahiers des charges reste posée et marque une limite de cet outil. Un travail de réflexion mérite d'être engagé.



François-Xavier DE LANGALERIE

Conseiller foncier - Service départemental de la Nièvre,
SAFER Bourgogne-Franche-Comté

Deux visions se rapprochent

“ Depuis les premiers échanges avec le Conservatoire de Bourgogne, la prise de conscience des enjeux environnementaux ne fait que croître. De là, découle un travail de plus en plus lié entre deux structures, deux visions du monde rural qui se rapprochent et se trouvent bonifiées par un travail commun. Je constate qu'au plus proche du terrain, on arrive au travers du Comité technique à concilier les intérêts des milieux naturels sans perdre de vue l'aspect agricole. Aujourd'hui, ces 20 années de travaux réguliers ont changé le regard des acteurs locaux. C'est peut-être là la plus grande réussite de ces multiples dossiers travaillés ensemble. ”

Estelle LAURENT

Chargée de missions transversales - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Raphaël VAUTHIER

Responsable de secteur Jura / Haute-Saône - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Un cahier des charges pour sauvegarder la biodiversité

Suite à la mise en vente de 165 ha sur la commune de Druy-Parigny (58) par la SAFER, le Conservatoire de Bourgogne a sollicité celle-ci pour que la vente bénéficie d'une prise en compte environnementale. En effet, un risque important de retournement des prairies pour de la mise en culture par les candidats au rachat existait sur des secteurs à forts enjeux en termes de biodiversité. Un cahier des charges a été élaboré après un long travail de conciliation entre les différents acteurs (SAFER, Conservatoire, animateur du site Natura 2000, futurs acquéreurs). Il vise le non retournement des prairies à enjeux, la gestion par fauche et/ou pâturage extensif, le maintien des haies et des mares, la restauration des pelouses calcicoles présentes, etc.



2 Les prairies humides du Pavillon à Druy-Parigny (58), incluses dans le périmètre du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et bassin de La Machine », bénéficient d'un cahier des charges SAFER.
P. Loquet - Communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais

Pour une préservation de la nature plus efficace, il est important que la SAFER et les Conservatoires étendent et consolident leur partenariat. Celui-ci doit permettre de concilier au mieux les attentes des différents acteurs locaux et les enjeux patrimoniaux présents avec toujours pour optique la préservation de la biodiversité.



La nature à la loupe



Punaïses !

La punaise des lits, la punaise grise, la verte... On peine à en citer davantage, alors que le groupe des punaises (les hétéroptères pour les intimes) est d'une incroyable diversité : 41 familles pour presque 1400 espèces en France, avec des modes de vie très variés.

Les punaises ont deux points communs : un appareil buccal piqueur-suceur (rostre) et des ailes semi-membraneuses. Faisons le point sur quelques espèces communes, connues, mais pas toujours rattachées à l'ordre des punaises dans l'esprit des gens.

Le "Gendarme"

Très présent dans les parcs et jardins, le **Gendarme** est l'unique représentant, dans notre région, de sa famille, les **Pyrrhocoridae**. Celle-ci compte presque 300 espèces, essentiellement tropicales, comme ses hôtes habituels à savoir des plantes de la famille des Malvaceae. Notre «cherche-midi» consomme essentiellement les sucs de graines de Tilleul, Rose trémière ou Hibiscus. Bien qu'il soit parfois très abondant, il n'est jamais nuisible.

À la surface des eaux

Les espèces de la famille des **Gerridae** sont parfois nommées «**araignées d'eau**». Fait unique chez les insectes, il existe un genre pélagique (habitant en haute mer) répandu dans l'Océan pacifique. Les **Gerris** et autres **Aquarius** sont de **redoutables prédateurs** qui doivent l'essentiel de leur agilité à la tension superficielle de l'eau. Indélicatesse de la nature, les mâles d'une certaine espèce de *Gerris* contraignent les femelles à copuler en attirant volontairement l'attention des prédateurs (ondes), ne s'arrêtant qu'ayant obtenu satisfaction...

Beauté redoutée... des légumes

Nezara viridula est une punaise verte de la famille des **Pentatomidae**, très similaire à l'espèce commune *Palomena prasina*, mais arrivée relativement récemment dans notre région, favorisée par les modifications climatiques. Ses larves multicolores (qui passent par 6 mues successives de l'œuf à l'adulte) sont superbes vues de près mais sont de terribles déprédateurs de tomates, courgettes, haricots...

1 Gendarme
F. Ravenot - CENFC

2 Larves de *Nezara viridula*
P. Derennes



20

Les Pentatomoidea, c'est quoi ?

Cette super-famille est celle des «grosses punaises classiques», qu'on identifie assez facilement en tant que telles. Un atlas présentant les 75 espèces (6 familles) composant la faune franc-comtoise vient d'ailleurs de paraître. Il rassemble 4000 données.



Cet atlas a été réalisé bénévolement pour l'OPIE Franche-Comté par Magalie MAZUY, chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Magalie MAZUY
Chargée de missions
Conservatoire
d'espaces naturels de
Franche-Comté



L'anecdote naturaliste de...

Magali CROUVEZIER

Chargée de missions au Conservatoire de Franche-Comté

Dans la nature, on en voit souvent de toutes les couleurs !

“ Aucune des couleurs que vous rencontrez dans la nature n'est le fruit du hasard. Elles sont le résultat de «**hasards**» **génétiques** qui se sont révélés être de véritables coups de pouce pour la survie des espèces, aboutissant peu à peu à la **sélection naturelle des caractères les plus avantageux**.

Le rôle de certaines couleurs est facilement identifiable. Ainsi, les différentes nuances de vert servent évidemment de **moyen de camouflage** pour de nombreux insectes, afin d'être moins visibles pour leurs prédateurs. D'autres ont choisi la stratégie inverse : **être très visibles au point de faire peur**. Le rouge de certains insectes, comme la **Coccinelle** ou la **Punaise arlequin**, est ainsi souvent associé à leur goût âcre, acide, voire même à leur caractère vénéneux. Mais certains profitent justement de la stratégie pour « **faire croire** » qu'ils ne sont pas comestibles.

Chez les plantes aussi, les couleurs ont leur utilité. **Les longueurs d'onde les mieux perçues par les insectes pollinisateurs** (jaune-vert, bleu et ultraviolet) **sont ainsi utilisées par certaines fleurs** pour les diriger vers le pollen et ainsi augmenter leur chance de fécondation (la forme, la taille et le parfum étant également des moyens d'attraction). Elles poussent même parfois le vice en changeant de couleur après fécondation : les taches jaunes présentes au centre de la fleur du **Marronnier d'Inde** passent ainsi au rouge après pollinisation, encourageant les insectes à aller butiner préférentiellement des fleurs non fécondées.



L'anecdote naturaliste de...

Maxime JOUVE

Chargé de missions territorial Yonne au Conservatoire de Bourgogne

Le retour du loup dans l'Yonne

“ La présence du loup est attestée **dans le département de l'Yonne depuis juin 2018**. Malheureusement, cette confirmation s'est faite aux dépens d'attaques répétées sur un troupeau de brebis dans le Tonnerrois (8 attaques). **La présence de l'espèce et le front de colonisation dans le département icaunais ont été appuyés en 2019**, avec de nouvelles attaques dans le Tonnerrois et dans le sud du département (Vézélien, Avallonnais). Le loup n'a pas été écarté sur la constatation de 44 attaques au cours de l'année 2019 dans l'Yonne.

Le retour de ce grand prédateur dans le département divise ! D'aucuns le voient comme le symbole du sauvage qui retrouve sa place dans notre société « hors-sol », d'autres l'identifient comme une nouvelle menace, une contrainte supplémentaire, qui vient gripper les rouages de la filière ovine à une époque conjoncturellement difficile.

La problématique est loin d'être simple et le retour de ce canidé après 130 ans d'absence dans notre territoire de plaine se doit d'être appréhendé avec sérénité et géré en bonne intelligence.

Pour information, **une cellule de veille Loup** s'est mise en place à la demande du préfet de département en juin 2019. Un **groupe Loup** a également vu le jour au sein du Parc naturel régional du Morvan.



3 Loup
Pixabay



1 Le **Cercope rouge-sang** sécrète un liquide écœurant pour ses prédateurs. Ceux-ci se feront peut-être avoir une fois en mangeant un individu, mais pas deux !
M. Crouvezier - CENFC

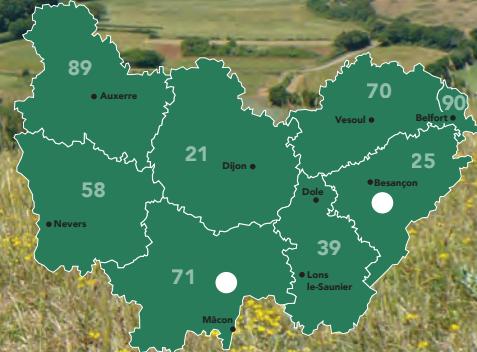
2 La **Petite pervenche** présente probablement des nuances de couleurs dans les ultraviolets que l'œil humain ne peut discerner mais qui visent à guider les polliniseurs vers les organes reproducteurs de la plante.
M. Crouvezier - CENFC





De mai à juin, l'Orchis pyramidal fait poindre ses inflorescences roses en forme de pyramide parmi les herbes hautes du Mont Avril.
O. Girard - CENB

Promenons - nous sur les sites



71 Le Mont Avril : un air de Sud en Bourgogne

Aux portes de Chalon-sur-Saône, le Mont Avril vous fera prendre de la hauteur et vous dévoilera ses pelouses calcaires, milieux naturels aux notes méridionales et emblématiques de Bourgogne.

Ce que vous y découvrirez

• Des milieux naturels remarquables

Les pentes et le sommet du mont sont recouverts de **pelouses calcaires**, c'est-à-dire des étendues à végétation rase souvent dominées par les graminées et parsemées d'arbustes. C'est le lieu de prédilection des **orchidées**. Les corniches rocheuses et les pierriers abritent quant à eux des **plantes à affinités méditerranéennes**.

Préférez visiter le site **entre avril et juin** pour mieux découvrir sa biodiversité, notamment la flore.

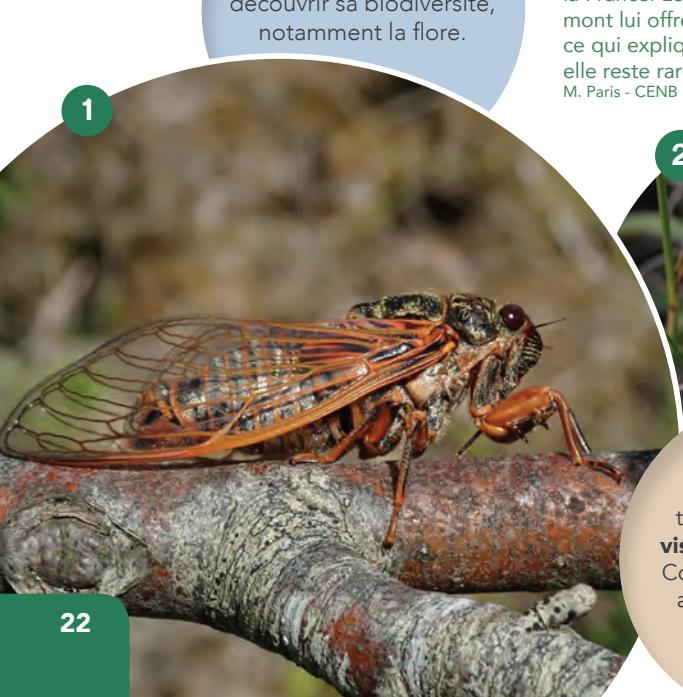
• Un panorama à 360°

Au sommet du Mont Avril, à **421 m d'altitude**, un point de vue sur les paysages environnants mais aussi sur la plaine de la Saône, la vallée de la Grosne, la Bresse et les Monts du Charolais, s'offre aux promeneurs. Une table de lecture de paysage permet de repérer les grands ensembles paysagers.

1 En été, avec un peu d'imagination, le chant de la Cigale vous transportera dans le Sud de la France.
G. Doucet - CENB

2 L'Inule des montagnes est essentiellement présente dans les milieux rocailleux du Sud de la France. Les pelouses sèches et ensoleillées du mont lui offrent des conditions de vie similaires, ce qui explique sa présence en Bourgogne où elle reste rare.
M. Paris - CENB

1



2



22

Le Conservatoire organise de temps en temps **des visites guidées** du site. Consultez l'agenda des animations sur [www.cen-bourgogne.fr](http://cen-bourgogne.fr)

Comment découvrir ce patrimoine ?

Une boucle balisée de 2,5 km, en accès libre toute l'année, parcourt le site et vous immerge dans cette nature à l'accent méridional. Par endroits, **des bornes renvoient à des informations données dans le dépliant-guide** spécifique au sentier.

Départ du sentier : Depuis Chalon-sur-Saône, prendre la N80 en direction de Montceau-les-Mines. Sortir à Moroges, suivre Mortières puis Cercot où débute le sentier et se garer au centre du hameau.

Durée du parcours : environ 1h30

Niveau de difficulté : facile, mis à part une petite pente au départ du sentier

Précautions à prendre : prévoir des chaussures de marche

Pour vous y rendre

Le Mont Avril se situe en Saône-et-Loire sur les communes de **Moroges, Jambles** et **Saint-Désert**, à 15 km à l'ouest de **Chalon-sur-Saône**.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le dépliant du sentier téléchargeable sur www.cen-bourgogne.fr ou disponible à l'entrée du site.

Vous hésitez à aller sur le site ? Laissez-vous convaincre en visitant virtuellement le Mont Avril sur <http://bit.ly/visite-mont-avril>

La Réserve Naturelle du Ravin de Valbois : à découvrir à pas feutrés

Prêts pour une balade au cœur de la vallée de la Loue ? Suivez le sentier balisé de la réserve naturelle au départ du charmant village de Cléron. Vous traverserez ainsi l'ensemble des milieux naturels de ce vallon, cher aux randonneurs et aux contemplatifs.

Ce que vous y découvrirez

• Des milieux naturels variés

Vous longerez tout d'abord la **rivière Loue** (marche d'approche) avant de vous imprégner des milieux naturels caractéristiques du ravin de Valbois : **pelouse sèche de corniche, falaise du Rauracien, forêt pentue et ses érabliaies à scolopendre, prairie et pelouse marneuse pâturées.**

• De sublimes points de vue sur l'amont puis laval de la reculée et ses environs

Ils vous permettront d'apprécier ce relief propre aux plateaux calcaires jurassiens.

• De nombreux papillons

Le coteau des anciennes vignes de Valbois abrite près de 100 espèces de papillons de jour dont certaines remarquables comme le **Grand nègre des bois** ou la **Bacchante**.



2

3

Plus de 60 espèces d'oiseaux sont nicheuses dans la réserve naturelle. L'emblématique **Faucon pèlerin** fera sans doute une apparition lors de votre visite, au côté du **Grand corbeau**, tous deux fidèles hôtes des falaises.

• La flore des pelouses sèches

Dès le mois de mai, les pelouses sèches se couvrent d'un tapis multicolore constitué d'**Anthyllide des montagnes, Hélianthème blanchâtre, Globulaire commune, Genêt poilu**, sans oublier quelques belles orchidées.

• Des panneaux d'information

Pour vous aider à observer et reconnaître quelques-unes des 5000 espèces recensées sur le site, des supports vous guideront le long du parcours.



1

1
Suivez le tout nouveau balisage restauré en 2019. F. Ravenot - CENFC

Comment découvrir ce patrimoine ?

Un sentier est balisé sur 8 km.

Départ du sentier : Garez votre véhicule à proximité des locaux du Conservatoire, au centre du village de Cléron et suivez ensuite le balisage en direction du Château de Scey et de la réserve naturelle.

Durée du parcours : environ 4 h

Niveau de difficulté : facile malgré un court mais fort dénivelé de 150 m

Précautions à prendre : bonnes chaussures de marche et gourde d'eau indispensables

Cet espace naturel étant protégé, **merci de respecter la réglementation**. Restez sur le sentier, certains passages peuvent être dangereux (falaise). **Les groupes de plus de 9 personnes (maximum 25) sont soumis à autorisation préfectorale**. En cas de besoin, effectuez votre demande auprès du Conservatoire au 03 81 62 14 14.

Pour vous y rendre

Le sentier de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois est situé sur les communes de **Cléron** et de **Chassagne-Saint-Denis**, à **25 km au sud de Besançon**.

2 Faucon pèlerin

F. Ravenot - CENFC

3 Globulaire commune

F. Ravenot - CENFC

4 Vous serez sans aucun doute séduits par les différentes ambiances de la balade.

F. Ravenot - CENFC

5 On aperçoit au loin la tour Saint-Denis du château de Scey qui domine la vallée.

F. Ravenot - CENFC



4

23

Les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté sont membres du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche - Comté sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des milieux naturels, la faune et la flore de la région.



M. Mazuy - CENFC

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables** ;
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité**.

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région.

Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez que les citoyens s'impliquent à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



N°50 - 1^{er} semestre 2020
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté

Directeurs de la publication :
Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

L'étang du Petit Baronnet (71) - G. Aubert - CENB • Coteaux de la Biènne (39) L. Bettinelli - CENFC

Pour nous trouver

Les sièges



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franchecomte.org



Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Les antennes

- **Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois**
24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14
- **En Côte-d'Or**
Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
- **Dans l'Yonne**
9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84
- **Dans la Nièvre**
13 rue Marguerite Monnot- 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07
- **Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire**
44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25
- **En Saône-et-Loire**
Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJÉAN

Mise en page : Olivier GIRARD
Imprimé à 2500 exemplaires par S2e Impressions

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Comité de rédaction : Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Muriel LORIOD-BARDI, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Claude QUINTIN, Daniel SIRUGUE, Jean-Marie VALDENAIRE, Yves VOLA + Comité technique

Comité technique : Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline NAJÉAN